

OBJET	DÉLIBÉRATIONS
<u>Séance du Jeudi 5 octobre 2023</u>	
<u>Présents :</u>	MM. PARIS, JALADE, ROITERO, MALIÉ, AMADO MARTINEZ (pouvoir de CALMELS), C. DURAND, M. SOLLIE, J. PACE, R. VIAROUGE
<u>Excusés :</u>	ALBIRET (pouvoir à C. DURAND), DOMENECH, CALMELS (pouvoir à AMADO), GARRIGUES. Secrétaire: M. SOLLIE
<u>Ordre du jour :</u>	
<u>Assainissement collectif :</u>	Augmentation de la Redevance de Raccordement à l'Assainissement collectif, qui passe à 500€, avec obligation, pour le demandeur, d'avoir recours à une entreprise. La Mairie devra s'assurer de la qualité du travail final. (11 pour)
<u>Cimetière :</u>	Validation du devis de M. BRU Jaël, marbrier, pour la construction d'un dépositaire ossuaire. Prix 3.950€ TTC (11 pour)
<u>Prime pouvoir d'achat :</u>	Avis favorable de principe, en attendant la publication des textes
<u>Boulangerie :</u>	Décision Modificative à créer pour augmenter les crédits au budget Boulangerie : + 100 000€ en provenance du Budget Principal (11 pour)
<u>Club rando :</u>	Avis favorable pour soutenir le club par la fourniture de matériaux, pour une valeur de 500€ (11 pour)
<u>Terrain le Bouscaillon :</u>	Demande émise par la famille VIGROUX, pour agrandir son lot: avis favorable, si la vente entre dans les conditions du PLU, pour vendre une bande de terrain. Prix 19€ HT le m ² . (11 pour)
	